



Communiqué des organisations syndicales et de jeunesse

CGT, FO, FSU, SUD Solidaires, UNL

La situation sociale en France est marquée par l'expression diverse et multiple d'un mécontentement social grandissant, par l'aspiration à une véritable justice sociale et fiscale, par la dénonciation des reculs sur les libertés publiques comme individuelles. Le mouvement des gilets jaunes est l'expression récente de cette profonde crise sociale.

Alors que les annonces faites par le Président de la république et par son gouvernement n'ont pas répondu aux attentes, que des lois portant atteinte aux libertés syndicales et à la liberté de manifester sont votées, que les prix des produits de consommation courante continuent d'augmenter, que la suppression de l'ISF n'est pas remise en cause, que le chômage progresse..., le gouvernement reste sourd à la colère sociale.

En parallèle, le patronat, particulièrement celui des grands groupes, porte lui aussi une grande responsabilité dans l'exaspération sociale. C'est dans les entreprises et dans les services publics que les salariés sont considérés comme un coût et non pour ce qu'ils sont : une richesse.

Le « grand débat national » ne peut ni se substituer, ni contourner, encore moins être opposé aux revendications sociales et syndicales.

Pour les jeunes, les difficultés ne cessent de croître : sélection, réforme du lycée et de la voie professionnelle, hausse des frais d'inscription des étudiants étrangers hors UE, progression de la précarité étudiante et gel des prestations sociales, ne font qu'attaquer le droit d'étudier.

Les organisations syndicales CGT – FO – FSU – SUD Solidaires – UNL du département de la Charente Maritime appellent dès maintenant à se mobiliser dans les entreprises, établissements, services, pour la journée de grève et de manifestations du 19 mars 2019 sur les revendications suivantes :

- **HAUSSE immédiate du SMIC à 1800 € - AUGMENTATION générale des salaires et des pensions**
- **REVALORISATION immédiate du point d'indice pour les fonctionnaires**
- **REINDEXATION des salaires, des pensions et des retraites sur le coût de la vie**
- **RETRAIT des contre-réformes « Dussopt », « Buzin », « Blanquer » dans la fonction publique**
- **ABROGATION des lois « Rebsamen », « El Komri », « Macron » qui cassent le droit du travail**
- **NON à l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers, la sélection à l'Université**
- **ABANDON de toute réforme de retraite par points**
- **RETOUR à la retraite à 60 ans**
- **RETRAIT du projet de loi « anti-casseurs »**

LA ROCHELLE	14 H	PLACE DE VERDUN
SAINTES	10 H 30	PALAIS DE JUSTICE
ROCHEFORT	10 H 30	PLACE COLBERT